



Kyste Elle

lundi 25 janvier 2016

Quand l'arbitraire devient loi.

Christelle, 44 ans, femme seule, sans emploi, sans pension alimentaire, quatre enfants à charge. Inscrite à Pôle Emploi depuis Mars 2015, j'ai eu le malheur de ne pas prendre connaissance d'un rdv avec une conseillère qui m'était *notifié sur le site internet*.

Sentence immédiate, je suis radiée sans préavis. Amputée par là-même des 680e que représentent mon allocation chômage. Nous sommes en plein hiver, avec mes 4 enfants, sans pension alimentaire vu que le père est aux abonnés absents depuis 10 ans...

39-49, petite musique, tapez 1 et temps d'attente...

On me laisse entendre qu'"au gré du bon vouloir" du directeur de PE et moyennant un RAR, je pouvais charitablement être "réintroduite" dans la bonne case. Je m'exécute dans la foulée et patiente 10j avant de me rendre à mon agence PE, accompagnée de mes 4 enfants. J'y espère quelques nouvelles de mon dossier, supposant qu'en y confrontant la réalité de mon matricule (une famille de 4 enfants), cela pourrait donner matière à urgence.

J'explique ce qui nous amène au guichet jusqu'à ce qu'une conseillère nous rejoigne et m'interdise d'enregistrer notre échange.

Je m'exécute et range mon téléphone.

Loin de répondre à mes interrogations, elle me rappelle mes droits, et surtout mes devoirs de chômeuse envers mon employeur Pole Emploi (si si!). Elle m'enjoint à attendre les réponses par courrier plutôt qu'à rencontrer la directrice des lieux, mission impossible !

Tout est calme pendant cet échange dont mes enfants sont témoins. Témoins aussi du mépris et du manque de compassion total du personnel à notre égard...

10 jours passent jusqu'à réception d'un courrier émanant du directeur adjoint régional de PE.

J'y apprends que mon attitude lors de ma dernière visite à l'agence avait été jugée "*inacceptable*", que je m'étais "*énervée*" et que j'avais voulu filmer cette entrevue. Pour toutes ces raisons, je suis informée que PE a déclenché contre moi une procédure au pénal avec dépôt de plainte auprès du procureur de la République.

On me précise que je suis persona non grata de PE pendant un mois.

Je me vois convoquée à la gendarmerie 15 jours plus tard. On y prend mes empreintes, des photos sous toutes les coutures. Me voilà fichée. Bref interrogatoire d'un gendarme désabusé face à la situation et qui aurait bien d'autres chats à fouetter. Il énonce clairement que cette plainte est vide, malsaine, dénuée de sens et de preuves et qu'il y perd son temps.

Voilà donc le traitement de la France de 2016 à ses chômeurs, ses précaires, ses sans dents...

Elle les vire, les raye, les méprise, les humilie, les condamne au suicide quand ils tentent de survivre.

De la façon la plus arbitraire qui soit.

Pas moyen de se défendre ni d'obtenir les droits qui nous sont impartis en travaillant honnêtement.

Je me retrouve fichée, exclue de toute autre case, sans un sou pour subvenir aux besoins de ma famille.

Une chose reste sûre, un jour ils paieront leurs calomnies, leurs dénonciations fallacieuses et leurs mensonges. Ils sont les collaborateurs objectifs d'un système fascisant et je les hais autant qu'ils me méprisent.

Je vous écris afin de faire reconnaître mon innocence dans ce dossier, obtenir un semblant de justice que ne nous permet pas ce système corrompu, exposer au grand jour tout l'acharnement de Pole Emploi à écraser méthodiquement les personnes les plus démunies face à l'administration et ses rouages mortifères.

Comment peut-on commettre des actes illégaux en toute impunité lorsqu'on est une instance de la République, prétendue exemplaire ? (radiation illégale par voie inconnue)

Comment peut-on être juge, parti et témoin (fantôme ?), et s'affranchir de toute décision de justice quand on est directeur d'une instance de l'état ?

Comment peut-on, SANS PREUVE, accuser une mère de famille nombreuse, et émettre des témoignages fallacieux dans le seul but de l'accabler ?

Enfin, comment peut-on souffrir de si peu d'empathie que l'on en soit rendu à commettre une série d'actes aussi inhumains, après avoir signifié, par voie d'affects, les yeux dans les yeux de mes enfants qu'ils "*comprenaient notre situation*" ?

Matricule : 216 1563A